Documents sauvegardés

Jeudi 9 mars 2023 à 10 h 08

1 document

Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par UNIVERSITÉ-DE-LIEGE et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNi Inc.

Sommaire

Documents sauvegardés • 1 document

9 mars 2023

La réforme des rythmes ne passe pas dans certaines universités

Le Soir

... de réforme des rythmes académiques ne fait pas l'unanimité. Dans le débat mené à l'Ares, les universités se disent perdantes et plaident pour une mise en œuvre plus tardive. ... 3

Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par UNIVERSITÉ-DE-LIEGE et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNi Inc.

Documents sauvegardés

LE SOIR

© 2023 Rossel & Cie S.A. - LE SOIR Bruxelles, 2023
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

Publi-© Certificat émis le **9 mars 2023** à **UNIVERSITÉ-DE-LIEGE** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news·20230309·SR·gy91mz

Nom de la source
Le Soir
Type de source
Presse • Journaux
Périodicité
Quotidien
Couverture géographique
Nationale
Provenance
Bruxelles, Belgique

Jeudi 9 mars 2023

Le Soir • p. GENERALE2 • 899 mots

p. generale2

La réforme des rythmes ne passe pas dans certaines universités

éric Burgraff

Sans grande surprise, le projet de réforme des rythmes académiques ne fait pas l'unanimité. Dans le débat mené à l'Ares, les universités se disent perdantes et plaident pour une mise en œuvre plus tardive.

éric Burgraff

Charlotte Hutin

Il fallait s'y attendre, le projet de réforme des rythmes académiques fait débat dans les auditoires, les salles de profs, les conseils académiques, les assemblées étudiantes… charriant oppositions franches ou soutiens indéfectibles. La démarche est saine et correspond précisément à la demande de la ministre Glatigny (MR) de faire remonter les remarques avant le 10 mars. A la veille de cette date butoir, les langues se délient… particulièrement dans certaines universités.

C'est le cas à l'ULB où le conseil académique s'est penché sur les propositions, élaborées non par la ministre mais par un groupe de travail créé au sein de l'Ares et représentant l'ensemble du secteur. Deux délégués des universités y étaient présents. « On ne refuse pas véritablement la proposition telle quelle car on y voit des avantages, mais on va proposer des aménagements très conséquents », dit Valérie Piette, vice-rectrice à l'Enseignement. « Nous souhaitons octroyer de vrais moments de pause dans le calendrier académique, mais aussi dégager du temps pour la recherche. Or, l'avis qui nous a été transmis ne contient pas un mot sur la recherche ! »

A l'Université de Liège aussi, un document préparatoire a fait l'objet de discussions en interne ce lundi. La note, que *Le Soir* a pu consulter, dresse une série de critiques à l'égard de la réforme. « Notre groupe de travail s'est réuni suite à la demande de l'Ares », concède Frédéric Schoenaers, lui aussi vice-doyen à l'Enseignement. « Et en effet, la faisabilité de la réforme des rythmes nous pose véritablement question. »

Parmi les points d'attention (la liste est longue), les universités pointent la diminution des périodes de cours qui seraient réduites de quelques semaines chaque année. Soit un quadrimestre au bout de cinq ans. « Les établissements vont devoir faire des choix pédagogiques », indique Laurent Lefebvre, vice-recteur de l'UMons. « On s'interroge sur le temps qui pourra être dévolu à la recherche durant les périodes d'enseignement. » Le projet de réforme prévoit, en outre, une certaine liberté dans l'organisation même des quadrimestres. « Il ne faut surtout pas aller vers une trop grande disparité entre les universités. »

Mathieu Dréan. LESOIR

Les étudiants eux-mêmes ont de nombreuses critiques à l'encontre de cette réforme.

A Mons, l'université n'est toutefois pas demandeuse d'un rejet en bloc. « Nous estimons que l'évolution proposée est positive, aussi bien d'un point de vue pédagogique qu'organisationnel », insiste Laurent Lefebvre. « Ce à quoi nous sommes surtout attentifs, c'est au délai. » Une mise en œuvre pour l'année 2025-2026 serait « catastrophique pour tout le monde », va jusqu'à avancer le vice-recteur.

D'autres établissements universitaires

Documents sauvegardés

se montrent plus nuancés, voire totalement favorables à l'évolution des rythmes académiques tels que proposés. « D'une part, cette adaptation permettra de faire face à des problématiques logistiques, par exemple en ce qui concerne l'organisation des stages en agrégation ou la collaboration avec des enseignants du secondaire », cible Annick Castiaux, rectrice de l'Université de Namur. « D'autre part, l'université y voit une opportunité de stimuler la diversité des pratiques pédagogiques déjà initiées dans l'université, mais qui se voient parfois bridées par les rythmes académiques actuellement en vigueur. »

Du côté des hautes écoles et des écoles supérieures des arts (ESA), on s'étonne de ces prises de position qui interviennent à la suite d'un débat mené sereinement. « L'atmosphère dans le groupe de travail a été très bonne. Nous sommes parvenus à un consensus à tout point de vue », appuie Etienne Baffrey, directeur de l'IAD et représentants des ESA à l'Ares. « Les travaux se sont terminés avec une unanimité, mise à part la sortie des étudiants universitaires qui ont insisté pour que la période de blocus soit étendue. » Il craint que l'accord obtenu ne soit remis en question par l'une ou l'autre université « qui n'hésite pas à désavouer ses représentants. Ce serait irrespectueux par rapport à tout le travail mené jusqu'ici ».

Allons-nous vers une querelle entre les universités et les autres établissements ? « Je ne veux pas du tout rentrer en guerre avec les hautes écoles, loin de là, mais il me semble que ce calendrier correspond plus aux demandes des hautes écoles qu'aux réalités des universités », regrette Valérie Piette. « C'est un peu comme si les universités et leurs spécificités n'existaient pas. Il est clair qu'avec ce nouveau calendrier, les étudiants iront droit dans le mur. » Parmi les hautes écoles précisément, l'administrateur délégué de l'Ihecs, Jean-François Raskin, y va de son franc-parler : « Je veux bien que l'on soigne le confort des étudiants, mais dans le timing donné, il y aura quand même des examens à corriger… Nous avons 800 étudiants en première année par exemple. Les étudiants vont passer les congés de Noël au calme, mais cela voudra dire que tous les enseignants devront corriger pendant leurs congés. »

Les établissements ont jusqu'à vendredi pour faire part de leurs remarques à l'Ares. Il reviendra ensuite à cette dernière de rendre un avis définitif à la ministre de l'Enseignement supérieur.

EUROPRESSE UNE SOLUTION DE CISION
Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par UNIVERSITÉ-DE-LIEGE et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNi Inc.